

## Recherches sociographiques



J.L. MIGUÉ et G. BÉLANGER, *Le prix de la santé*

Gilles Dussault

Volume 15, numéro 2-3, 1974

La sociologie au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055665ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055665ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dussault, G. (1974). Compte rendu de [J.L. MIGUÉ et G. BÉLANGER, *Le prix de la santé*]. *Recherches sociographiques*, 15(2-3), 365–366.

<https://doi.org/10.7202/055665ar>

L'ouvrage ne pouvait pas ne pas traiter du joual et de la place qu'il occupe dans une certaine idéologie. Mais est-il exact de dire que le joual n'a pas d'avenir artistique? Il s'agit d'une opinion reconnue à certains et que les auteurs ne partagent pas nécessairement. Ceux-ci auraient cependant pu signaler que si le joual a un avenir, ce ne peut guère être que dans le domaine artistique. On peut concevoir une pièce, un conte, une chanson composés en joual, mais il est peu probable qu'en l'état actuel des choses on puisse rédiger en joual un traité de philosophie ou de physique nucléaire, ou encore un rapport administratif.

À propos du multiculturalisme, dont il est parfois question à Ottawa, les auteurs font remarquer en une formule saisissante que s'il est vrai que qui dit multiculturalisme ne dit pas nécessairement multilinguisme, il n'en reste pas moins que « toute promotion systématique des multiples cultures apportées au Canada compromet la situation du plus faible des deux peuples fondateurs ».

L'impression qui se dégage des textes et de leur présentation est celle d'un jugement réservé plutôt qu'optimiste. L'ouvrage s'efforce d'être objectif et il y réussit. Il laisse parler les faits, mais les faits retenus invitent le lecteur à réfléchir plutôt qu'ils ne le rassurent. On note, chemin faisant, que l'Office de la langue française est chargé de tâches techniques qui n'affleurent pas au niveau de la décision, que le gouvernement du Québec a derrière lui une longue tradition de prudente réserve en matière de langue. Sans doute le ton a changé depuis 1960, mais là encore on se rappelle que le livre blanc préparé sous l'autorité de Pierre Laporte n'a jamais vu le jour officiellement et qu'encore aujourd'hui l'incitation est préférée à la coercition. La conclusion des auteurs semble être que tous ces efforts dont ils ont donné le tableau ne peuvent guère porter pleinement leurs fruits dans le contexte politico-économique actuel.

*Le choc des langues* apparaît comme un ouvrage destiné à la documentation et à la réflexion, celle-ci s'appuyant sur celle-là. Comme tel, il atteint son but. Le lecteur peut ne pas être d'accord avec l'orientation donnée aux faits qui s'y trouvent réunis. Il ne peut pas la négliger, cependant; il doit s'y arrêter, ne serait-ce que pour dégager son antithèse, si tel est son sentiment.

Jean DARBELNET

*Département de langues et linguistique,  
Université Laval.*

J. L. MIGUÉ et G. BÉLANGER, *Le prix de la santé*, Montréal, Hurtubise/HMH, 1972, 238 p. (Sciences de l'homme et humanisme, 4.)

L'étude de l'aspect économique de la distribution des soins médicaux et hospitaliers a longtemps été négligée au Québec. Dans cet ouvrage « d'économie appliquée », les économistes Migué et Bélanger entendent s'interroger de façon rigoureuse sur le « prix de la santé ». Ils se proposent, ici, de mesurer l'efficacité économique de l'industrie québécoise de la santé en faisant appel aux meilleures ressources de l'analyse économique moderne, en particulier à la théorie des institutions à but non lucratif.

Un premier examen de ce secteur révèle deux particularités importantes qui le distinguent des autres secteurs de l'économie. D'abord, on note que les producteurs y contrôlent à la fois l'offre et la demande: le consommateur-patient, faute d'informations, ne peut jouer son rôle de définitif de la demande. Ainsi « le secteur des services de santé fait précisément exception à la règle sous-jacente à notre régime économique et par laquelle le consommateur est le juge ultime de l'utilité qu'il retire de la consommation des biens et services » (p. 21). En deuxième lieu, les producteurs (les médecins, les hôpitaux) ne pratiquent pas la concurrence et n'agissent pas, de façon prioritaire, en fonction d'objectifs économiques (chap. 1 et 3).

Compte tenu de ces précisions, l'efficacité économique de l'industrie de la santé ne peut être que faible. Après avoir examiné l'hôpital (chap. 2), les régimes d'assurances (chap. 5), le mode de

financement du régime de santé (chap. 6) et l'industrie des médicaments (chap. 8) du point de vue économique, les auteurs concluent à l'existence d'un aménagement institutionnel qui inciterait « naturellement » les divers agents à l'inefficacité. Celle-ci se traduit par une surconsommation des soins médicaux et hospitaliers, une surconsommation des médicaments les plus coûteux, une mauvaise allocation des ressources physiques et humaines, etc.

Enfin, à la lumière de leurs analyses, les auteurs jettent un regard critique sur les chapitres du rapport Castonguay-Nepveu sur la réorganisation de la distribution des soins (chap. 4) et sur la réforme des professions (chap. 9) : ils déplorent la faiblesse de l'analyse économique qui a inspiré aux commissaires leurs recommandations. MM. Migué et Bélanger profitent de l'occasion pour soulever un bon nombre de questions qui devraient faire l'objet d'études sérieuses si l'on veut prétendre à l'efficacité dans le secteur de la santé.

C'était d'ailleurs là leur objectif que de soulever des questions : ils y parviendront d'autant plus facilement que leur analyse, tout en faisant preuve de rigueur, est présentée dans un texte clair et accessible.

Gilles DUSSAULT

*Institut supérieur des sciences humaines,  
Université Laval.*

Paul STRYCKMAN, *Les prêtres du Québec aujourd'hui. Résultats d'une recherche sociologique*, Volume II, Québec, Centre de recherches en sociologie religieuse, Université Laval, 1973, pp. v à x ; pp. 269 à 473.

Paul STRYCKMAN et Robert GAUDET, *Priests in Canada 1971. A Report on English-speaking Clergy*, Québec, Centre de recherches en sociologie religieuse, Université Laval, 1971, 78 p.

Élizabeth GERMAIN-BRODEUR, *Le clergé catholique du Canada. Analyse sociographique*, Québec, Centre de recherches en sociologie religieuse, Université Laval, 1973, 62 p.

Voici les trois plus récentes publications du CRSR de l'Université Laval concernant les enquêtes sur le clergé.

Le volume de P. Stryckman forme un tout avec le premier du même titre, publié en 1970, et dont il continue la pagination ainsi que la numérotation des tableaux et des chapitres. Il est d'ailleurs nécessaire de se reporter à l'introduction de ce premier volume pour la problématique de la recherche et les renseignements techniques sur l'échantillonnage et les calculs statistiques. L'enquête, conduite en 1969, auprès des prêtres catholiques du Québec se propose de situer les répondants devant deux changements. « Le premier est le changement social et culturel de la société québécoise [...]. Le second est le dynamisme interne de l'Église mettant en œuvre les projets pastoraux du Concile Vatican II » (2). Ces changements peuvent influencer à deux niveaux : celui du comportement ou de la praxis, et celui des idées, des concepts ou de l'idéologie. De cette manière il est possible de montrer le décalage entre la praxis et l'idéologie (cf. pp. 8-9). L'auteur construit deux types descriptifs pour caractériser ces changements survenus dans la personnalité sacerdotale ou *personnalité de base du prêtre* québécois. En combinant trois éléments fondamentaux appartenant à cette personnalité (le culte, la parole et le ministère pastoral), l'auteur privilégie deux relations : la relation entre le culte et le ministère pastoral définit le prêtre comme l'homme des sacrements et comme représentant mandaté de la hiérarchie ecclésiastique, d'où une image « sacro-hiérarchique » ; la relation entre la parole et le culte définit le prêtre plutôt comme témoin et prophète du message chrétien, d'où une image « prophético-diaconale » (cf. pp. 3-11). Cette typologie ainsi que les deux dimensions du changement sont des points de référence constants pour les analyses des trois chapitres du deuxième volume.

Alors que le premier volume s'attachait à la sphère individuelle du prêtre, nous avons ici les réponses des prêtres aux questions sur l'organisation religieuse et sur la société québécoise, en trois